



## ACTUALITÉS

## L'INNOVATION AU CŒUR DE LA CENTRALE



L'innovation fait partie du patrimoine génétique du groupe EDF. À la centrale nucléaire de Gravelines, nous encourageons les services à innover pour simplifier le quotidien de tous. Comme chaque année, la centrale nucléaire de Gravelines a tenu son grand rendez-vous annuel de l'innovation. Cela fait déjà 12 ans que le Challenge Innovation récompense les innovations proposées par les salariés et prestataires du site pour simplifier et améliorer le travail au quotidien dans les équipes.

Pour cette édition, exclusivement numérique, 42 innovations ont été présentées aux salariés du site qui ont ensuite pu voter pour leurs projets favoris. À l'issue de ce suffrage, 6 innovations ont été récompensées. Parmi elles, la tenue étanche ventilée éclairante à LED qui permet d'avoir un meilleur éclairage et un gain de visibilité lors d'interventions en zone nucléaire ou encore, l'utilisation d'un outil permettant la localisation réelle et précise des réseaux lors de chantiers de génie civil... En plus de cela, avec plus de 49 simplifications présentées en 2020 et plusieurs prix à son actif, le service Logistique Nucléaire a remporté le prix du service le plus impliqué dans la démarche innovation. Le choix du service ne fut pas simple cette année, puisque tous se sont largement investis pour simplifier nos pratiques. Ainsi, plus de 239 innovations ont été proposées en 2020 à la centrale nucléaire de Gravelines.

Cet événement fut aussi l'occasion de sélectionner les innovations qui représenteront la centrale de Gravelines au Challenge Innovation du groupe EDF en mars prochain. Lors de ce challenge national, chaque centrale présente ses meilleures innovations afin qu'elles soient partagées et déployées sur tous les sites.

*Le copier/coller de bonnes pratiques est de mise !*

LES 1200 M<sup>3</sup> DE BÉTON SONT COULÉS !

Souvenez-vous, le 6 août dernier, la première phase de construction de notre digue protectrice anti-inondation débutait. A cette époque, les équipes d'Eiffage s'apprêtaient à recevoir environ 150 toupies pour couler près de 1200 m<sup>3</sup> de béton sous le tracé de la future protection depuis l'ouest du site, en passant par la route des enrochements et jusqu'à la dune pare-feu. Trois mois après, cette première phase de construction touche à sa fin.

Depuis l'ouest du site en passant par la route des enrochements et jusqu'à la dune pare-feu, près de 1100 m d'écrans étanches ont été posés, soit environ 1200 m<sup>3</sup> de béton coulés dans le sol. La matière première est arrivée tout droit des centrales à béton CEMEX implantées à Dunkerque et Calais. Environ 150 toupies béton ont été réceptionnées par les équipes de la société Eiffage.

Les écrans étanches souterrains s'ancrent sur une hauteur de 2,20 m et sur une épaisseur minimum de 50 cm. Ils s'érigent par plot de 30 à 50 mètres à l'aide d'un camion pompe et de blindages souterrains préalablement installés. Dans ce projet de protection périphérique anti-inondation, la partie souterraine de notre future installation doit être toute aussi étanche que la partie visible. Et pour cause, en cas d'inondation, l'eau, bloquée par la future digue en remblais, s'infiltrerait alors par le sol.

Prochaine étape : l'essai digue en février prochain. Cette phase consistera à construire une parcelle "test" de la future digue en remblais.

*Affaire à suivre...*



### VIE INDUSTRIELLE

Le **20 octobre 2020**, alors que l'unité de production n° 4 est en fonctionnement, une vanne associée à la pompe permettant l'injection aux joints des pompes du circuit primaire en cas de perte totales des alimentations électriques doit faire l'objet d'une condamnation en position fermée ce qui rend cette pompe indisponible.

L'agent du service assurant l'exploitation effectue la condamnation en local conformément à l'attendu sans avoir réalisé l'analyse de risques au préalable et sans avoir appelé le chef d'exploitation avant la condamnation de cette vanne.

Cette erreur constitue un écart aux consignes applicables.

La pompe en question était déjà rendue indisponible par une autre condamnation en local.

Cet évènement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement. Cet évènement a été déclaré le **20 octobre 2020** au niveau 0 sous l'échelle INES.

Le **23 octobre 2020**, l'unité de production n° 6 est en arrêt pour rechargement de combustible. Lors de cet arrêt, une modification de l'installation devait être réalisée entraînant la mise à jour des spécifications d'exploitation par une montée d'indice. Un essai de requalification du nouvel équipement devait être réalisé avant l'application de cette nouvelle consigne montée en salle de commande.

Suite à des aléas chantier, cet essai de requalification a été décalé nécessitant la prise en compte de la consigne à l'ancienne version. Bien qu'il n'y ait pas eu d'écart par rapport aux spécifications d'exploitation, ceci constitue un non-respect des prescriptions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire.

Cet évènement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement. Cet évènement a été déclaré le **5 novembre 2020** au niveau 0 sous l'échelle INES.

Le **22 octobre 2020**, alors que l'unité de production n° 3 est en arrêt pour rechargement de combustible et l'unité n°4 est en fonctionnement, des travaux de maintenance sont engagés sur une pompe d'injection de sécurité commune aux deux installations.

Durant cette opération de maintenance, la pompe d'injection de sécurité est indisponible pour les deux unités de production ce qui est autorisé dans ce cadre. Une des activités de maintenance prévue n'est pas réalisée. La pompe d'injection de sécurité n'était pas disponible pour l'installation voisine sans que cela ne soit prévu. Cette indisponibilité constitue un écart aux spécifications applicables.

Cet évènement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté des installations ni sur l'environnement. Cet évènement a été déclaré le **29 octobre 2020** au niveau 0 sous l'échelle INES.

#### ÉCHELLE INES Échelle internationale des événements nucléaires



### PRODUCTION

Les unités de production n° 3 et 6 sont à l'arrêt pour visite partielle et l'unité de production n°1 a été reconnectée au réseau le 2 novembre après un arrêt pour simple rechargement.

Les unités de production 1, 2, 4 et 5 sont à disposition du réseau électrique.